



UNIL | Université de Lausanne

Commission du Personnel
Bâtiment Amphimax
CH-1015 Lausanne

Procès-verbal de la Commission du personnel de l'UNIL (CoPers)

Séance N° 70, Mercredi 09 mars 2016, 12h00, salle Herbette, Unicentre.

Présent(e)s

Mmes
Caroline Kizilyaprak
Paola Rattu
Sabina Rondic
Ariane Morin

M.
Gaspard Turin
Flavio Cazzaro
Jacques-Antoine Gauthier
Daniel Rod
Eric Verrechia

Aitor Gosende (prise du PV)

Excusé(e)s

Mmes
Rachel Falconer
Sarah Stephen

M.
Daniel Oyon

1) Discussion sur les thèmes généraux dont la nouvelle CoPers devrait s'occuper

Divers thèmes sont mentionnés lors de cette première séance, issus de l'expérience et des préoccupations des membres de la nouvelle CoPers.

Certains de ces thèmes sont évoqués en relation avec les différents corps du personnel de l'UNIL :

- Concernant le corps professoral : clarté du cahier des charges des membres du corps professoral qui assument une fonction au sein d'un décanat. Pressions liées à la recherche (p. ex : stress lié à la recherche de fonds tiers et à la course à la quantité de publications, au détriment de la qualité). Gestion des carrières académiques, concernant notamment l'aménagement du temps de travail et l'évolution des carrières entre 40 et 65 ans. Problème des congés scientifiques (déjà soulevé par la précédente CoPers).
- Concernant le corps intermédiaire : adéquation de la charge de travail des assistants à leur cahier des charges (cf. le problème des assistant engagés à 80% et travaillant à 100%). Encadrement des doctorants, notamment s'agissant des évaluations annuelles des doctorants par les directeurs de thèse et le nombre de doctorants qu'un professeur peut encadrer. Manque de souplesse de la LUL, qui ne permet pas de prolonger exceptionnellement un contrat d'assistant au terme de la durée de cinq ans.
- Concernant le PAT : télétravail (thème déjà abordé par la précédente CoPers). Mobilité interne ou évolution interne des membres du PAT. Bonnes pratiques concernant les critères d'engagement du PAT.

Il est constaté toutefois que ces thèmes se recoupent et renvoient à des questions qui concernent l'ensemble du personnel de l'UNIL, notamment au manque de systématique dans la pratique des outils RH (cahiers des charges et évaluations annuelles).

D'autres thèmes concernant l'ensemble du personnel de l'UNIL sont évoqués, à savoir : les disparités entre les différents corps du personnel (p. ex. concernant l'accès à la garderie de l'UNIL) ; le problème de la répartition inégale des moyens au sein des différentes facultés ; la conciliation famille/travail (p. ex : amélioration de la gestion des calendriers, pour éviter les conflits entre calendrier scolaire et calendrier académique). La question des perspectives de genre et des inégalités de parcours est également soulevée.

Il est décidé de préciser les axes prioritaires de travail lors des prochaines séances de la CoPers.

2) Autres questions abordées lors de la séance

Daniel Rod est désigné comme représentant de la CoPers représentant(e)s au sein de la Commission de la restauration. Il faut encore décider qui représentera la CoPers au sein de l'Intercopers. Enfin, la question se pose d'une représentation de la CoPers comme telle au sein du Conseil de l'UNIL.

Proposition est faite de contacter les autres commissions permanentes de l'Unil pour coordonner les interventions et avoir plus de poids auprès des instances décisionnelles (p. ex : il peut être utile de discuter avec la commission de la recherche et de la relève concernant les congés scientifiques, ou avec la commission de la relève, s'agissant des cahiers des charges des assistants). Dans cette même optique, il est également jugé nécessaire de contacter Acidul, à propos des thèmes de travail concernant le corps intermédiaire (cf. *supra*).

Il convient également de convenir d'une rencontre avec la Direction des ressources humaines, et de prendre rendez-vous la future rectrice avant l'entrée en fonction de la nouvelle Direction.

Enfin, il est décidé de mener diverses actions pour mieux faire connaître la CoPers : réalisation d'un Flyer (en français et anglais) ; présentation de la CoPers au sein des différentes facultés, par exemple à l'occasion de conseils de faculté.